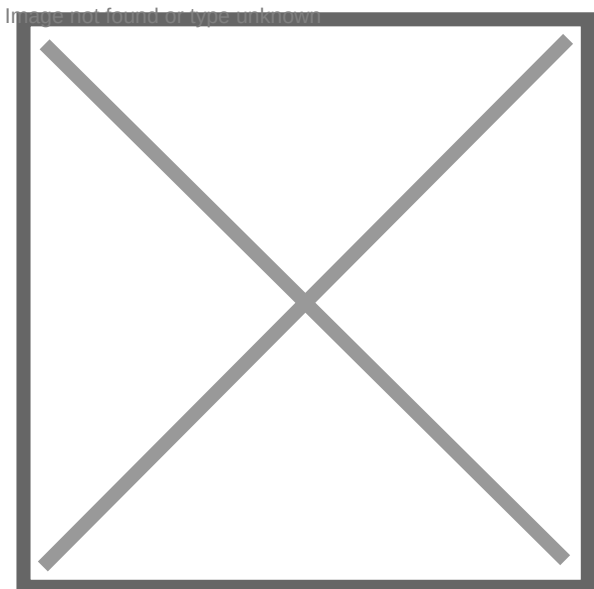




Exclusion temporaire college

Par **Ggles40**, le **20/02/2020** à **23:11**

Bonjour
Notre fils a été exclu par la proviseur pour avoir joué à un jeu vidéo en étude 30 mn.
J'ai reçu une copie d'écran
Il a fait un bêtise et doit avoir une punition pas de problème.
Mais être exclu 1 jour c'est un peu fort. Autant qu'il n'y a eu qu'un seul incident.
Il n'y a pas de gravité ni répétition la sanction est telle a la hauteur du geste?
Merci

Par **morobar**, le **21/02/2020** à **08:26**

Bonjour,
Si cela se trouve il a perturbé l'étude avec le bruitage, envoyé promener le pauvre pion, rapellé à l'ordre plusieurs fois...
Vous comprenez bien qu'il est difficile de juger de l'éventuelle sévérité de la punition surtout qu'il doit exister un règlement intérieur qui précise celle-ci.